

Avis de constitution

SOCIETE « FOFANA ET GRAMOUTE TRANSPORT » en abrégé « FGT »

Siège Abidjan Yopougon Port-bouet 2 PRÈS DE LA
MOSQUÉE KOUDOUSS, Lot 0, Ilot 0

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 28/08/2024, et enregistrés au CEPICI le 02/09/2024, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « FOFANA ET GRAMOUTE
TRANSPORT » en abrégé « FGT »

Objet : -Location et vente de véhicules
-Transport
-Transport du privé du personnel et des biens
-Transport des marchandises (transport de Gaz
et autres)

Et pour la réalisation de l'objet social :

- l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles.
- l'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux.
- la prise en location gérance de tous fonds de commerce.
- la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée
- et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilières, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social Abidjan Yopougon Port-bouet 2 PRÈS DE LA

MOSQUÉE KOUDOUSS, Lot 0, Ilot 0

Dirigeant(s) M FOFANA SOULEYMANE (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2024-B13-09155 du 10/09/2024 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°54532/GTCA/RC/2024 du 10/09/2024

